

témoignages se multiplient avec le nombre des écrivains sacrés et tous proclament les mêmes traditions sur les Évangiles et sur les évangélistes. Il deviendrait dès lors aussi fastidieux qu'inutile de les réunir ici. Qu'il nous suffise de reproduire le témoignage d'Eusèbe, celui qui, en matière d'histoire, résume tous les autres avec l'autorité la plus compétente.

« Parmi tous les Apôtres du Seigneur, deux seulement, Matthieu et Jean, nous ont laissé par écrit la narration des faits évangéliques, et tous deux ne l'ont fait, dit-on, que par la contrainte des circonstances. Ainsi Matthieu, après avoir tout d'abord prêché la foi chez les Hébreux, voulant ensuite passer chez d'autres nations, écrivit son évangile dans la langue vulgaire de ses premiers néophytes, afin de combler ainsi le vide qu'allait produire son absence. Longtemps après, et lorsque Marc et Luc avaient déjà publié leur récit, Jean, qui jusque-là s'était contenté de prêcher, résolut aussi d'écrire, poussé, dit-on, par le motif suivant :

« Les trois premiers évangiles ayant été publiés et portés ainsi à la connaissance de cet apôtre, la tradition rapporte qu'il *les approuva et en confirma la vérité par son propre témoignage*; il regretta seulement de ne pas y trouver les faits arrivés au début de la prédication du Christ et avant l'emprisonnement de Jean-Baptiste... Ce fut pour combler cette lacune et raconter les faits qui avaient précédé cet emprisonnement que les prières de ses amis le déterminèrent à composer le quatrième évangile... » (*Hist. eccl.*, III, 24.)

Le même historien raconte aussi, comme il suit, la publication de l'évangile selon saint Marc : « La lumière de la foi, dit-il, avait fait une si vive impression sur les fidèles de Rome que, non contents d'avoir reçu la doctrine évangélique de la bouche de Pierre, ils supplièrent

Marc, son disciple, de la leur laisser par écrit. Saint Pierre l'ayant appris fut ravi de joie de voir le zèle que les chrétiens témoignaient pour la parole de vérité, et il approuva l'évangile de Marc pour être lu dans toutes les Eglises. » (*Ibid.*, II, 15.)

Après ces témoignages généraux sur les Évangiles, nous donnerons la notice de saint Jérôme sur chacun des évangélistes. (*De viris illustr.*, III.)

6. « MATTHIEU, appelé aussi Lévi, et qui de publicain devint apôtre, est le premier qui ait composé un évangile ; il le fit en Judée pour les Juifs convertis, et l'écrivit en hébreu. On ne sait pas au juste qui le traduisit en grec ; mais, quant à l'original hébreu, on en conserve encore aujourd'hui un exemplaire à Césarée, dans la bibliothèque que le martyr Pamphile a mis tant de soin à composer. Les Nazaréens de la ville de Bérée, en Syrie, se servent aussi de cet évangile et m'ont donné la faculté de le transcrire. On y remarque que toutes les citations de l'Ancien Testament, soit qu'elles viennent du Sauveur ou de l'évangéliste lui-même, sont toujours faites d'après l'hébreu et non d'après la version des Septante ; les deux suivantes en sont un exemple : « *J'ai rappelé mon fils de l'Égypte*, et : *Il sera appelé Nazaréen*. »

A ces détails nous ajouterons que la publication du premier évangile est rapportée à la huitième année après l'Ascension (40 ou 41 É. C.). Cette date est ainsi marquée à la fin de presque tous les anciens manuscrits grecs de cet évangile (1). Elle se trouve également dans la chronique d'Eusèbe traduite par saint Jérôme.

Contrairement au sentiment de plusieurs modernes, nous pensons que saint Matthieu a généralement suivi, dans ses récits, l'ordre chronologique, et nous en donnons les preuves au chapitre suivant.

(1) Voir Dom Ceillier, *Auteurs sacrés, saint Matthieu*, art. II, 1.

Après avoir composé son évangile, l'Apôtre quitta la Judée pour aller en Ethiopie répandre les semences de la bonne Nouvelle, et c'est là qu'il fut martyrisé (1).

7. « MARC, le disciple et le secrétaire de Pierre, écrivit à Rome, et sur la prière des fidèles de cette ville, un évangile abrégé, qui reproduisait les récits de Pierre lui-même. Cet Apôtre l'ayant appris, approuva cet évangile et le donna pour être lu dans les Eglises...

« Marc alla plus tard en Egypte, emportant avec lui l'évangile qu'il avait composé. Le premier, il annonça l'Évangile du Christ dans Alexandrie. Il y fonda une église, et la vertu de ses enseignements et de ses exemples entraîna les fidèles à imiter sa perfection. Comme ils avaient conservé les pratiques du judaïsme, Philon, le plus éloquent des Juifs de ce temps, témoin de leur ferveur, en fit honneur à sa nation; il composa un livre pour décrire leur genre de vie et ce que Luc raconte des fidèles de Jérusalem, qui mettaient leurs biens en commun, Philon le raconte pareillement des fidèles d'Alexandrie vivant sous la direction de Marc.

« Il mourut en la huitième année de Néron (2), fut enseveli à Alexandrie, et eut pour successeur Anianus. » (*De viris ill.*, VIII.)

D'après la chronique d'Eusèbe, saint Marc écrivit son évangile en l'an 44 É. C. Sans regarder cette époque comme certaine, on peut assurer que cet écrit est antérieur à celui de saint Luc, en l'an 61 au plus tard.

8. « LUC, originaire d'Antioche, était médecin et bien instruit dans les lettres grecques, comme l'attestent ses récits. Disciple de Paul, il l'accompagna dans tous ses voyages. C'est de Luc et de son évangile que parle Paul,

(1) Rufin, l. X, c. ix, et Socrate, I, 19.

(2) Les Actes de saint Marc disent qu'il fut martyrisé en l'an 14 de Néron (68 É. C.).

quand il dit (*ad. Corinth.*, II, VIII, 18) : *Nous vous avons envoyé, avec Titus, le frère dont l'évangile est connu et loué dans toutes les églises.* On lit aussi dans l'épître aux Colossiens (IV, 14) : *Le médecin Luc, qui m'est très cher, vous salue;* et dans celle à Timothée (IV, 11) : *Luc seul est avec moi.* Après son évangile, Luc a écrit un autre livre excellent intitulé les *Actes des Apôtres*, et dont les récits vont jusqu'à la seconde année du séjour de Paul à Rome, c'est-à-dire jusqu'à la quatrième de Néron (1); par où nous voyons que ce livre fut écrit dans cette ville.

« Quelques-uns pensent que toutes les fois que Paul, dans ses épîtres, écrit ces mots : *selon mon évangile*, il veut parler de l'œuvre de Luc. Mais cet auteur n'a point appris les faits évangéliques de Paul seul, lequel n'avait point connu le Seigneur dans sa vie mortelle; il les a encore recueillis de la bouche même des autres Apôtres, comme il le déclare lui-même, dès les premières lignes de son livre, par ces mots : *Suivant ce que nous ont transmis ceux qui ont vu les choses dès le commencement et ont été faits ministres de la parole.*

« Ainsi Luc nous a donné l'évangile sur le témoignage des autres et les *Actes des Apôtres* sur le sien propre.

« Le corps de Luc repose actuellement à Constantinople, où il a été transporté (de Patras, en Achaïe) avec celui de l'apôtre André, en la vingtième année de Constantin. »

Dans cette notice, saint Jérôme contredit l'opinion de saint Epiphane, qui met saint Luc au nombre des soixante-douze disciples du Sauveur (*Hæres.*, XXIII), et celle de saint Grégoire le Grand qui voit le même évangéliste dans l'un des deux disciples auxquels Jésus appa-

(1) Ce rapport entre les deux années est erroné; la quatrième année de Néron (Octobre 57 É. C.) est antérieure à la première captivité de Paul à Rome (60-62 É. C.).

rut allant à Emmaüs. Bien que l'opinion commune des Pères soit avec saint Jérôme, on doit cependant reconnaître que le sentiment de saint Epiphane trouve de la vraisemblance dans la précision et la multiplicité des détails que donne l'évangéliste à partir de la mission des soixante-douze disciples.

Saint Luc ayant écrit l'évangile avant les *Actes*, et ce dernier livre s'arrêtant en l'an 61 é. c., on est fondé à croire que l'évangile a été composé avant cette dernière date. (Voir plus loin, p. 215.)

9. « JEAN, l'apôtre bien-aimé de Jésus, était fils de Zébédée et frère de Jacques, que le roi Hérode (Agrippa) fit décapiter après la passion du Seigneur. Il écrivit le dernier évangile, sur la prière des évêques d'Asie, et pour réfuter plusieurs hérétiques, notamment Cérinthe et les Ebionites, qui niaient l'existence du Christ avant son incarnation. C'est pour cela qu'il eut soin d'exposer la génération divine du Verbe. Suivant la tradition, Jean fut aussi porté à écrire par le motif suivant. Après avoir lu les évangiles de Matthieu, Marc et Luc, il approuva le texte de ces auteurs, confirma la vérité de leurs récits par son propre témoignage, mais en regrettant qu'ils n'eussent écrit que l'histoire de l'année comprise entre l'emprisonnement de Jean-Baptiste et la passion du Seigneur (1). C'est pourquoi lui-même, omettant les faits accomplis dans cet intervalle et déjà publiés, il entreprit de raconter ce qui avait précédé, comme on peut s'en convaincre en comparant cet évangile avec les autres, et c'est ce qui explique le défaut de concordance qui paraît exister entre eux.

(1) Saint Jérôme resserre dans l'espace d'une seule année les faits écoulés entre l'emprisonnement de Jean-Baptiste et la mort du Sauveur. L'intervalle entre ces deux événements fut réellement de deux ans et quelques mois. (Voir plus haut, pp. 183-185.)

« Jean écrivit aussi une épître commençant par ces mots : *Quod fuit ab initio*, et qui est reçue dans toutes les Eglises et par tous les hommes instruits.

« Les deux autres épîtres, dont l'une commence par : *Senior Electæ dominæ*, et l'autre par : *Senior Gaio charissimo*, ont, dit-on, pour auteur Jean le Prêtre, dont on montre aussi le tombeau à Ephèse, et que quelques-uns confondent avec l'évangéliste également inhumé dans cette ville. Mais nous parlerons de cette confusion de personnes dans la notice consacrée à Papias, le disciple de ce prêtre (1).

« En la quatorzième année de Domitien, durant la seconde persécution, l'évangéliste fut exilé dans l'île de Pathmos, et ce fut là qu'il écrivit l'Apocalypse que Justin le martyr et Irénée ont interprétée. Domitien ayant été tué, et les actes cruels de son règne annulés par le sénat, Jean revint à Ephèse, sous Nerva; il y vécut jusque sous l'empire de Trajan, instituant et gouvernant les Eglises de toute l'Asie. Consumé de vieillesse, il mourut l'an 68 de la passion du Seigneur (100 é. c.) (2), et fut enseveli dans la même ville. » (*De viris ill.*, ix.)

Dans cette notice, saint Jérôme place la composition du quatrième évangile avant la persécution de Domitien. C'est aussi l'opinion de M. Darras dans la nouvelle *Histoire de l'Eglise* (t. IV, p. 440), et cette opinion nous paraît la plus probable, bien que l'autre soit la plus commune. Il est toutefois certain que la composition du quatrième

(1) Tillemont réfute victorieusement l'opinion qui donnerait à ces deux dernières épîtres un autre auteur que saint Jean l'Evangéliste. (*Mém.*, t. I, p. 606.)

(2) Cette date est une nouvelle preuve que le Sauveur a souffert en l'an 33 et non en l'an 29; car alors saint Jean, mort en l'an 68 de la Passion, n'aurait pu voir le règne de Trajan (98), comme le disent saint Jérôme ici et, avant lui, saint Irénée et d'autres historiens.

évangile est postérieure de plusieurs années à la ruine de Jérusalem. (Voir plus loin, p. 228.)

Après avoir recueilli les principales lumières de l'histoire, nous pouvons maintenant ouvrir les évangiles; nous y trouverons une éclatante confirmation de ce qui précède; et, en examinant ainsi les saints Livres, d'autres lumières, plus abondantes encore, viendront éclairer les solutions chronologiques que nous cherchons.

## CHAPITRE II

### Examen interne des Évangiles.

1. Les écrits de saint Luc. — 2. Saint Luc et saint Paul. — 3. Époque des écrits de saint Luc. — 4. Les trois synoptiques. — 5. Saint Luc comparé à saint Marc. — 6. Saint Luc et saint Matthieu. — 7. L'Évangile de saint Marc. — 8. Saint Marc et saint Matthieu. — 9. Saint Marc et saint Pierre. — 10. Texte grec original. — 11. Évangile selon saint Matthieu. — 12. L'ordre chronologique dans saint Matthieu. — 13. L'Évangile selon saint Jean. — 14. Époque de la composition du quatrième évangile. — 15. Saint Jean et les trois synoptiques. — 16. Conclusion.

1. LES ÉCRITS DE SAINT LUC. — « Plusieurs ayant déjà  
« entrepris de raconter les choses accomplies parmi nous.  
« suivant le témoignage des ministres de la parole qui  
« les ont vues dès l'origine, j'ai conçu, moi aussi, le même  
« dessein; et, après avoir recueilli soigneusement les ré-  
« cits de toutes ces choses dès le principe, j'ai cru devoir  
« vous les écrire avec ordre, très excellent Théophile,  
« afin que vous reconnaissiez vous-même la vérité des  
« enseignements que vous avez reçus. »

Ainsi commence l'évangile selon saint Luc, le troisième dans l'ordre des temps, et cet évangile n'est lui-même que la première partie d'une histoire dont les *Actes des Apôtres* forment le second livre, comme on le voit par le prologue même de ces *Actes* :

« J'ai composé mon premier récit, ô Théophile, de tout  
« ce que Jésus a fait et enseigné, jusqu'au jour où, ayant  
« donné aux Apôtres choisis par lui ses dernières ins-  
« tructions, il fut enlevé au ciel. »

Si l'évangile de saint Luc n'est point daté, on voit du